

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 MAIRIE DE SAINT MARS LA REORTHE**

L'an deux mille vingt-trois, le douze décembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de **SAINT MARS LA REORTHE**, légalement convoqué le 6/12/2023 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Patrice BERTRAND, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : Patrice BERTRAND, Laydie PASQUIER, Éric RETAILLEAU, Charlotte DE VILLIERS, Sylvie BOUDAUD, Alexandra FONTENEAU, Claude GELOT, Vincent MICHEL, Jean-Jacques MOURGEOTTE, Geoffrey PUAUD, Henri RETAILLEAU, Cyril RAUTURIER, Virginie TALON.

Conseillères absentes excusées : Sylvie CAILLAUD, Laurence MICHOT.

Secrétaire de séance : Jean-Jacques MOURGEOTTE

23-64-10 DECISION MODIFICATIVE N°3- BUDGET PRINCIPAL

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité approuve la décision modificative ci-dessous.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6288 : Autres services extérieurs	6 224,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	6 224,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6218 : Autre personnel extérieur	0,00 €	1 337,00 €	0,00 €	0,00 €
D-633 : Impôts, taxes et vers. ass. / rémunérations (autres organismes)	0,00 €	253,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6411 : Personnel titulaire	0,00 €	5 481,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6413 : Personnel non titulaire	4 425,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6450 : Charges de sécurité sociale et de prévoyance	0,00 €	1 762,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6470 : Autres charges sociales	0,00 €	980,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	4 425,00 €	9 813,00 €	0,00 €	0,00 €
D-65311 : Indemnités de fonction (élus)	0,00 €	836,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	836,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	10 649,00 €	10 649,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal

Le Maire
Patrice BERTRAND
 Signé électroniquement par : Patrice Bertrand
 Date de signature : 18/12/2023
 Qualité : Maire de St Mars la Réorthe